

Moudon, le 22 juin 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 19 juin 2018
Présidence : André Zimmermann

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 29/18

Demande d'un crédit de CHF 125'000.- pour la révision du PGA et du RPGA

- vu le préavis de la Municipalité No 29/18,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux pour la révision du PGA et du RPGA,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 125'000.- TVA comprise, dont à déduire toute subvention ou participation de tiers éventuelle,**
- 3. prend acte que la dépense finale de la conclusion 2 sera comptabilisée à l'actif du bilan et qu'elle sera amortie selon les possibilités du ménage communal mais en 10 ans maximum,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la somme accordée, soit CHF 125'000.- aux meilleures conditions du moment.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 19 juin 2018.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



André Zimmermann Nicole Wyler

